ABANDON DU PROJET DU BIP : Une victoire pour Montmorency !

Dans un communiqué publié le 25 septembre 2024, le conseil départemental du Val-d'Oise a annoncé l'abandon du projet routier du Boulevard Intercommunal du Parisis. Le BIP, c'est fini et c'est une victoire pour Montmorency !

Consultez la lettre aux habitants de Maxime Thory, maire de Montmorency.

Un projet complètement obsolète et dangereux pour Montmorency

> *"**Aucun projet routier ne viendra plus traverser Montmorency,*** **se félicite Maxime Thory, maire de Montmorency**. *La présidente du département a annoncé ce soir qu'elle ne demandera pas au préfet le renouvellement de la déclaration d'utilité publique. [...] C'est une victoire historique pour Montmorency, pour ses habitants et pour les générations futures. Plus largement, c'est une formidable nouvelle pour tous ceux qui sont attachés à la préservation de notre cadre de vie et de l'environnement".*

Le projet du Boulevard Intercommunal du Parisis (BIP) remonte aux années 1930. L'objectif était de relier les **autoroutes A1 et A15 par un tronçon de 2x2 voies** , passant au cœur de plusieurs communes, dont Montmorency. **Ce projet, s'il avait été réalisé, aurait irrémédiablement altéré le patrimoine architectural et naturel de notre ville**.

En effet, la construction du BIP aurait défiguré Montmorency, menaçant jusqu'à 30 000 m² de boisements et certains de ses monuments les plus emblématiques, tels que **la Collégiale Saint-Martin, l'Orangerie ou encore le Château de Dino**. Des jardins privés et des quartiers résidentiels auraient également été lourdement impactés. Outre ces destructions physiques, **ce projet aurait entraîné de lourdes conséquences sanitaires** liées à la pollution sonore et atmosphérique engendrée par un trafic intense en plein centre-ville.

Le Département abandonne le projet

Dans un communiqué publié le 25 septembre 2024, le conseil départemental du Val-d'Oise a annoncé la fin de projet routier.

> *"Nous ne demanderons pas à Monsieur le Préfet du Val d'Oise de confirmer la déclaration d'utilité publique de l'Avenue du Parisis. Notre priorité pour l'avenir du territoire a toujours été de concilier amélioration de la mobilité et préservation du cadre de vie de tous les Valdoisiens. C'est le sens de la décision que je prends aujourd'hui*, souligne Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental du Val d'Oise. *Le Département souhaite encourager les transports collectifs, les mobilités douces. Il porte des projets structurants pour ses habitants".*

Montmorency, mobilisée de longue date face au BIP

Depuis de nombreuses années, la Ville de Montmorency s'est fermement opposée à ce projet, mobilisant élus, associations et habitants pour préserver son cadre de vie.

> *"**Rien n'aurait été possible sans la mobilisation des habitants de notre territoire, des élus de tous bords et des associations** qui ont effectué un travail formidable pour démontrer, jour après jour, le caractère obsolète de ce projet routier datant de près d'un*

siècle, complète Maxime Thory. *Tous ensemble, sans esprit partisan, nous avons uni nos voix pour défendre l'intérêt supérieur de Montmorency".*

En plus du soutien constant aux associations locales engagées contre le Bip, une série d'actions majeures a été menée depuis 2020 par le Maire Maxime Thory et l'équipe municipale :

- En *2021*, **le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion contre le projet du Boulevard du Parisis**, marquant ainsi son rejet catégorique de toute extension de l'avenue.
- En *juin 2022*, **la ville a inauguré le parc « Les Sources de Montmorency »** situé sur un terrain délaissé du tracé initial du BIP rue de la Fosse-aux-Moines, offrant ainsi un nouvel espace vert de près de 7 000 m² aux Montmorencéens.
- Durant *l'hiver 2022*, **la place Charles Le Brun a été réaménagée**, renforçant l'identité du quartier entre les Sources et le Château du duc de Dino, tous deux également menacés par le tracé.
- En *2022* également, la municipalité a obtenu **la protection du Château du duc de Dino et de son parc au titre des Monuments historiques**, bloquant ainsi toute tentative de passage du BIP dans cette zone.
- A retenir également l'obtention du **retrait du tronçon central du BIP dans le schéma directeur de la Région**.
- Enfin, *le 7 octobre 2023*, **Montmorency a participé à la grande marche citoyenne contre le Bip**, aux côtés des associations et de nombreux habitants, réaffirmant son opposition à ce projet.

Cet abandon représente une véritable victoire pour la ville et ses habitants, qui ont su protéger l'héritage historique et environnemental de Montmorency.









Contact

- Accueil de l'Hôtel de Ville, 2, avenue Foch, 95160 MONTMORENCY
- Tel. : 01 39 34 98 00

Document(s)
Communiqué de Maxime Thory
Liens utiles
Grande marche citoyenne contre le BIP | Retour en images sur la journée du 7 oc...
Motion contre le BIP votée en 2021 par l'ensemble du Conseil municipal